

C'est l'ordre qui a été tenu à la nouvelle et joyeuse entrée, que très haut, très excellent et très puissant Prince, le Roi très chrétien Henri deuxième de ce nom a faite en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume, le seizième jour de juin 1549.

À Paris,
Par Jean Dallier libraire, demeurant sur le pont Saint-Michel
à l'enseigne de la Rose Blanche.

Par privilège du Roi.

[f. 1v°]

f. 2

C'est l'ordre qui a été tenu à la nouvelle et joyeuse entrée, que très haut, très excellent et très puissant prince le Roi très chrétien Henri deuxième de ce nom a faite en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume, le seizième jour de juin 1549.

Et premièrement,

Les prévôt<s> des marchands et échevins de ladite ville, ayant été avertis par monseigneur de la Rochepot, chevalier de l'ordre et gouverneur de l'Ile-de-France, que ledit seigneur Roi très chrétien avait délibéré faire son entrée en sa dite ville de Paris, et celle de très haute et très illustre Dame madame Catherine de Médicis son épouse, environ ledit mois de juin. Pour la somptuosité et magnificence de ladite entrée, et afin de faire claire et ouverte démonstration de la joie et liesse incroyable qu'ils recevaient, de la nouvelle venue en ladite ville de leur souverain et naturel seigneur, firent ériger et dresser aucuns arcs de triomphe et autres manufactures, d'excellent artifice, subtile et louable invention, tant à la porte de ladite ville nommée la porte Saint-Denis qu'au dedans d'icelle ville, ainsi qu'il est ci-après écrit.

À ladite porte Saint-Denis, par laquelle ledit sei-

[f. 2v°]

gneur entra fut fait un avant-portail d'ouvrage toscan et dorique, dédié à la Force, pour faire entendre que dedans Paris consiste la principale force du royaume. Et pour venir à la description de cet avant-portail, son diamètre par terre était de douze pieds en largeur, l'ouverture de dix-neuf de haut sur huit de large et de trois toises d'épaisseur. Aux deux côtés des piles étaient deux stylobates ou piédestaux de proportion diagonée, enrichis de convenables moulures, sur quoi étaient posés deux grands colosses d'hommes, vêtus à la rustique, portant treize pieds en hauteur, mis en lieu de colonnes

persanes ou caryatides, leurs bases doriques entièrement couvertes d'or, comme aussi étaient leurs chapiteaux. Iceux colosses tenaient entre leurs mains chacun un grand croissant d'argent, pour le moins de cinq pieds en diamètre, dedans lesquels était écrit en lettre romaine noire, DONEC TOTVM IMPLEAT ORBEM, qui est la devise du roi.

Par dessous les panneaux de joint de la rustique, terminant la circonférence de l'arc, passaient l'architrave, la frise et la corniche, dont les extrémités se pouvaient voir dessus les chapiteaux. Dedans le plafond du frontispice était un grand écu aux armes de la ville, enrichi de deux branches de palme, pour emplir le vide du tympan, et sur ce frontispice était levé un sode, ou bien face carrée peinte de pierre de mixture, dedans laquelle y avait un cartouche à l'antique, soutenu par deux mannequins assis et appuyant leurs gauches sur le glacis de la couronne d'icelui frontispice. Et sur le champ de ce cartouche couché de noir était écrit en lettre d'or, TRAHIMVR, SEQVIMVRQVE VOLENTES. Hémistiche, certes, con-

f. 3

venant merveilleusement bien à quatre personnages, en profil, plus grands que le naturel, élevés sur ce sode, vêtus selon leur qualité, à savoir un en la manière que l'on voit ordinairement nos évêques et prélats, aussi représentait-il l'Église ; un autre armé à l'antique, portant cimeterre au côté, signifiant Noblesse ; le tiers vêtu de robe longue, dénotant Conseil ; et le quart habillé en vigneron tenant une houe en sa main, qui démontrait Labeur. Ces quatre faisaient contenance de marcher franchement et à grands pas, les mains tendues devers un Hercule de Gaule étant de front au milieu d'eux, dont le visage se rapportait singulièrement bien à celui du feu Roi François, prince clément en justice, restaurateur des bons arts et sciences, même plus éloquent qu'autre qui ait régné en France devant lui. Cet Hercule était vêtu de la peau d'un lion, les pattes nouées sur l'extrémité du buste pour cacher la partie que commande nature, et tout le reste du corps nu. En sa main dextre il tenait en lieu de massue une lance entortillée d'un serpent, recouvert d'un rameau de laurier, signifiant que prudence en guerre est occasion de victoire. En la gauche tenait son arc et portait en écharpe une grosse trousse pleine de flèches. De sa bouche partaient quatre chaînettes, deux d'or et deux d'argent, qui s'allaient attacher aux oreilles des personnages dessus nommés, mais elles étaient si très lâches que chacun les pouvait juger ne servir de contrainte, ains qu'ils étaient volontairement tirés par l'éloquence du nouvel Hercule, lequel a fait fleurir en ce royaume les langues hébraïque, grecque, latine et autres, beaucoup plus qu'elles n'ont jamais fait par le passé. À la clef de cet arc pendait un tableau à fond noir enrichi de ce quatrain écrit en lettres d'or :

[f. 3v°]

Pour ma douce éloquence et royale bonté,
Chacun prenait plaisir à m'honorer et suivre ;
Chacun voyant aussi mon successeur m'ensuivre,
L'honore et suit, contraint de franche volonté.

Le berceau de cet avant-portail était partout enrichi de grosses pointes de diamant feintes, qu'il faisait merveilleusement bon voir, et ses flancs réparés d'écussons aux armes du Roi et de la Reine, environnés de chapeaux de triomphe, qui avaient bien fort bonne grâce.

Au fond de ce berceau et droitement sur l'entrée de la ville, y avait un autre tableau de même façon et lettre que la précédente, où ses mots étaient écrits,

Ingrederere, et magnos aderit jam tempus honores
Aggrederere.

Mais pour ne plus tenir les lecteurs en suspens et leur faire connaître toutes ces particularités par témoignage oculaire, il leur est présenté ci endroit la figure de cet avant-portail.

[f. 4

Illustration]

[f. 4v°]

Au dedans de ladite ville à la fontaine du Ponceau, qui est en la rue Saint-Denis, y avait un autre spectacle véritablement singulier : c'étaient trois Fortunes de relief beaucoup plus grandes que le naturel. La première d'or, la seconde d'argent, et la tierce de plomb, assises sous un Jupiter de dix pieds en hauteur, planté sur un globe céleste, tenant son bras droit contremont, et maniant son foudre sur la paume de sa main, en contenance gracieuse et toutefois redoutable, tenant en sa gauche son sceptre, pour démontrer sa puissance au ciel, en la mer, en la terre et aux abîmes.

Cette première Fortune représentait celle du Roi et du royaume, à raison de quoi lui fut baillé tout exprès un gouvernail en dextre, pour donner à entendre que tout demeure sous son gouvernement. De son bras gauche elle embrassait une corne d'abondance, la gueule tournée contrebas, d'où sortait pluie d'or, signifiant que toutes manières de richesses sont en la Majesté royale.

La seconde était celle des nobles, armée en amazone, tenant une targue en sa senestre, et de sa droite faisant montre de tirer son épée hors du fourreau, pour donner à connaître qu'elle est toujours appareillée à offenser ou défendre, ainsi que le bon plaisir du Roi gouverné par raison est de le commander.

La tierce dénotait celle du peuple et tenait sa main droite dessus son estomac, en signe de fidélité et d'innocence ; en la gauche portait un coutre de charrue et des ailes aux dos, pour manifester à chacun sa diligence toujours laborieuse. Vrai est que les deux précédentes n'en avaient point, pour donner à connaître leur

f. 5

immobilité, et par espécial de celle du royaume, qui portait en son mot en lettre d'or sur fond d'azur, appliqué en la frise du massif de la fontaine, REGNORVM SORS DIVA COMES.

Celui de la seconde en même forme et rang était, SORS FIDA POTENTVM.

Et l'autre de la tierce continuant en pareille ligne et semblables caractères, IMPIGRA IVSTAQVE SORS PLEBIS. Après le Jupiter disait, TIBI SCEPTA IOVEMQVE CONCILIANI.

Et au pilastre ionique cannelé régnant dessus le reste des deux principales faces de l'hexagone, constituant l'édifice de la fontaine, y pendait un autre tableau enrichi de ce quatrain :

Le grand Romain sa louange autorise
Du sort fatal de sa prospérité,
Mais plus d'honneur a le Roi mérité,
À qui sort triple et un Dieu favorise.

Quant aux autres ornements de plate peinture, accommodés aux faces de la maçonnerie et au dorement des moulures qui se montraient de bonne grâce, n'en sera ci faite mention, remettant aux lecteurs d'en faire jugement par la figure ci présente.

[f. 5v°

Illustration]

f. 6

Passant outre ladite fontaine du Ponceau, et venant devant Saint-Jacques de l'Hôpital, se trouvait un grand arc triomphal à deux faces, d'ordre corinthien, conduit avec toutes les proportions et beautés artificielles qui appartiennent à tel ouvrage. L'ouverture avait quatorze pieds sous vingt-six de haut, et les piles de deux côtés en épaisseur ou profondeur comprenaient trois toises de mesure ; les piédestaux étaient justement d'un carré parfait avec deux tiers, sur chacun desquels se relevaient deux colonnes de corinthe, cannelées et rudentées, qui portaient vingt-quatre pieds en longueur, depuis l'empiètement jusques au diamètre d'en haut, leur renflement pris sur la tierce partie et demie de toute la tige mesurée en sept divisions égales. Les bases feignaient le marbre blanc, comme en semblable faisaient leurs chapiteaux, tant bien taillés et revêtus de leurs feuilles d'acanthé ou branque ursine qu'il semblait à la vue éblouissante par trop les contempler qu'elles ondoyassent au vent. La rudenture de ces colonnes était expressément bronzée par si excellent artifice que c'était chose fort exquise. Dessus les chapiteaux régnaient l'architrave, la frise et la corniche, où n'y avait un seul point

à redire ; même cet architrave était perlé et billetté par si bonne industrie suivant la vraie antiquité, qu'aucun ouvrier ou autre bon esprit entendant l'architecture, n'en eût su reporter que grand contentement. Quant à la frise son fond du côté de la porte Saint-Denis, premièrement sujet à la vue du Roi, était d'or , et les masques relevés avec les fleurons de dessus aussi blancs que marbre poli, au moyen de quoi ils tenaient en admiration les yeux de tous les regardants.

[f. 6v^o]

Dessus la clef de l'arc posait une Gaule couronnée de trois tours, pour représenter ses parties, à savoir l'Aquitannique, la Belgique et la Celtique, portant ses cheveux épars sur ses épaules et montrant un regard tant vénérable entremêlé de douceur gracieuse que tout le monde en était réjoui.

Elle tenait en ses mains des fruits et fleurs de mainte sorte de sa production, pour démontrer l'heureuse fertilité qui lui est octroyée par le Créateur, telle et si grande que toutes les nations prochaines et lointaines le peuvent assez témoigner.

Son accoutrement était d'un drap d'or azuré, tant bien séant à sa facture que rien mieux, et sous ses pieds reposant dessus une grosse pointe de diamant, était écrit en lettre noire sur le blanc, GALLIA FERTILIS.

Dessus le retour des corniches y avait deux petits enfants nus, représentant le marbre, couchés et accoudés de bonne grâce sur deux cornes d'abondance, pareillement remplies de tous fruitages, voulant dénoter que la Gaule est mère commune à tous peuples. Entre ces deux figures se relevait un sode en lieu de frontispice, dedans lequel était écrit en lettres d'or sur fond d'azur,

*Terra antiqua, potens armis, atque ubere gleba,
Terna tibi populos Gallia mater alo.*

Sur ce sode étaient formés deux anges pour le moins de dix pieds de haut ; et toutefois pour la hauteur du lieu où ils étaient assis, revenaient quasi en proportion naturelle. Ils tenaient de leurs mains un écu

f. 7

de France, au fond d'azur, à trois fleurs de lys d'or, taillés de relief. Cet écu était environné et enrichi d'un collier de l'ordre de Saint-Michel à double rang de coquilles qui lui donnaient un singulièrement beau lustre.

Les gauches de ces anges élevées portaient une couronne impériale pour vrai timbre de cet écu, en signifiante que le Roi des Français ne reconnaît aucun supérieur en terre, ains est monarque en son pays, qu'il ne tient sinon de Dieu et de l'épée.

Telle était la première face de cet arc, dont l'entre-deux des colonnes était garni des armoiries du Roi et de la Reine, mises en chapeaux de triomphe. Et sur les tympanes entre la circonférence du berceau et le plafond de l'architrave, voletaient par semblant deux Victoires d'or, tenant en leurs mains droites chacune sa couronne de laurier et aux gauches un rameau de palme. Puis dedans les piédestaux y avait deux tableaux à l'antique, pour la dédicace de l'arc, adressant à la Gaule fertile, en l'un desquels était écrit en lettres d'or sur un fond noir, MATRI PLE, et en l'autre POPVLORVM OMNIVM ALVMNÆ S. D.

Le reste des piles était diapré de pierre de mixture, tant bien feinte du naturel que l'œuvre s'en montrait admirable.

Voilà en somme qu'elle était la première face de cet arc, duquel le fond du berceau fut paré d'un compartiment de moresque à grosses rosaces d'or, avec les de-

[f. 7v^o]

vises et chiffres du Roi, les parquets réparés de festons de lierre qui donnaient un grand égaïement à toute la besogne.

Dedans les flancs y avait deux carrés de plate peinture, véritablement faite de main de maître, en l'un desquels se voyait la représentation du fleuve Seine portant couronne de laurier. Il était demi couché, demi levé, sur des roseaux aquatiques, et tenait en l'une de ses mains un aviron, pour

montrer qu'il est navigable, et de l'autre s'accoudait sur une hydrie dont sortait de l'eau en abondance telle qu'il s'en faisait une grosse rivière, sur les bords et terroirs de laquelle se voient plusieurs nymphes ses filles, qui répandaient leurs vases en son canal, afin de la plus augmenter. Le paysage se montrait doux et entremêlé, et les traits menés par industrieuse perspective, abusaient tellement la vue qu'elle estimait voir bien loin en pays. Ce néanmoins la superficie en était toute unie.

Le goulet de l'urne de ce fleuve s'environnait d'une pancarpe ou feston de tous fruits, par espécial de blés et de raisins, pour montrer la fertilité provenante de son cours.

En la plate bande ou ceinture régnaient au niveau des moulures du piédestal, tout autour du massif, y avait un écriteau de lettres d'or, à fond d'azur contenant ces mots, *FELIX SEQVANÆ VBERTAS.*

f. 8

À l'autre flanc ou côté se montrait un pareil fleuve représentant la rivière de Marne, dont je laisse la description, nonobstant que la figure ne cédât à la première, pour avoir été faite toute d'une même main ; mais pour éviter prolixité, ce fleuve portait pour sa devise, *GRATA MATRONÆ AMGENITAS.*

En l'autre face de l'arc étant de semblable manufacture que la première, excepté que le fond de la frise était couché de blanc, et les masques avec les fleurons très bien étoffés d'or, pour diversifier la mode, sur la clef à l'opposé de la Gaule, seyait un bon Événement vêtu d'un habit simple, tenant en sa main droite une coupe d'or, et en l'autre une poignée d'épis de blé suivant la description des antiques. Dessous ses pieds était écrit en lettre noire sur le blanc, ne plus ne moins que sous la Gaule, *BONVS EVENTVS.*

À ses deux côtés sur les retours des corniches gisaient aussi au contredos des deux enfants, Flora et Pomona bien belles, accoudées Flora sur un canistre plein de fleurs, tenant en main un vrai lys naturel, et Pomona dessus une urne propre à enroser jardins, maniant de bonne grâce une serpette commode à essarter les arbres.

En droite ligne du grand écu de France, tenu par les deux anges, comme dessus est dit, posait sur le sode un Zéphyrus regardant devers l'église du Sépulcre, et soufflant par deux trompes antiques contre Flora et Pomona, pour donner à entendre que la très douce haleine de ce vent leur est singulièrement profitable. De-

[f. 8v°]

dans ledit sode y avait deux vers latins aussi en lettre d'or, sur fond d'azur, de la teneur suivante,

*Quum tibi tot faveant fecundæ numina terræ,
Adsum ego et eventis cuncta secundo meis.*

Et pour ce qu'en un seul quatrain n'eût su être comprise la signification de ces deux faces, fut construit et mis sous les pieds de la Gaule un double tableau, dedans lequel furent écrits en lettres d'or sur un fond noir ces vers qui ensuivent,

L'antique Cybèle gloire produit aux Dieux,
Et prête abondamment substance à la nature.
Moi Gaule, je produis honneur et nourriture
Au roi, à ses sujets et hommes de tous lieux.

Puis en l'autre y avait,

Flore promet par son mari Zéphyre
De fruits et fleurs heureux événement.
Le Roi promet par son avènement
Le vrai bonheur où toute France aspire.

De la première face de cet arc se peut voir ci la figure, qui suffit assez pour la seconde, à raison que l'ouvrage est tout de même, mais non l'invention des personnages feints, qui semblent assez exprimés pour gens de bon entendement.

[f. 9

Illustration]

[f. 9v^o]

Devant l'église du Sépulcre qui est aussi en ladite rue Saint-Denis, y avait une merveilleuse aiguille trigonale, portant soixante-dix pieds en hauteur depuis son rez-de-chaussée, non compris en ce l'empiétement qui était dedans terre plus de sept pieds en profond, la structure et composition de laquelle mérite bien d'être aucunement célébrée. À cette cause je dis que sur son dit rez-de-chaussée elle était cirquée d'un stylobate ou piédestal de neuf pieds et demi de haut, portant vingt en longueur sur toise et demie de large, peint en tous ses quatre côtés de pierres feintes de porphyre, jaspe, serpentine et autres, que l'antiquité a grandement recommandées et que nous tenons encore aujourd'hui en grand prix, à raison de leur naïve beauté, laquelle toutefois n'empêchait que ces faces ou côtés ne fussent enrichis des armes du Roi et de la Reine, environnés de chapeaux de triomphe, ensemble de croissants, doubles HH et autres chiffres de sa Majesté, qui diapraient les brodures tout à l'entour et augmentaient grandement la bonne grâce de la besogne.

Dessus le plan de ce perron posait la figure d'un animal d'Éthiopie nommé rhinocéros, en couleur d'écorce de buis, armé d'écailles naturelles, ennemi mortel de l'éléphant, et qui de fait le tue en singulier combat, nonobstant qu'il ne soit pas du tout si haut, mais bien égal en sa longueur. Chose que son ouvrier ayant considérée, lui donna dix-huit pieds d'étendue, sous onze de montée. Et au milieu du dos lui appliqua une bastine bien affermie de deux sangles, sur quoi cet animal semblait porter ce qui surmontait de l'aiguille, laquelle était en toutes ces trois faces enrichie de compartiments

f. 10
dorés sur le fond de porphyre. Et en la principale y avait un grand carré contenant les vœux des parisiens en hiéroglyphes, que je réciterai après avoir préalablement dit que tout au faite de cette aiguille, sur un globe doré, fut plantée une France de dix pieds en hauteur, armée à l'antique, revêtue d'une toge impériale azurée et semée de fleurs de lys, faisant contenance de remettre son épée au fourreau, comme victorieuse de plusieurs animaux cruels et sauvages, qui gisaient détrenchés et morts dessous le ventre de ce rhinocéros. À la vérité on y pouvait voir des lions, des ours, des sangliers, des loups, des renards et autres telles bêtes ravissantes foudroyées du triple foudre partant du globe servant de marchepied à cette seconde Bellona, pour signifier aussi confirmation de vœux, et lequel étendait ses flammes tout au long des faces du trigone sacré. Chose qu'il faisait merveilleusement bon voir ; et encore qui est plus à considérer, cette France avait pour son mot, QVOS EGO, puis pour la consécration de l'aiguille en un carré était écrit de lettre d'or sur fond d'azur, HENRICO II. REGI P. F. A. P. P. ADVENTVS NOVI ERGO, CIVES LVETIANI ANNO VOVERVNT. D. D. Q. ANNO M. D. XXXXVIII.

Au bas de l'aiguille près le dos du rhinocéros, était écrit en grec, ΑΛΕΞΙΚΑΚΟΣ, qui vaut autant à dire comme en domptant les monstres, ou mauvais.

[f. 10v^o]

Mais pour n'oublier les hiéroglyphes, premièrement il y avait un lion et un chien de front, reposant chacun un pied sur une couronne de France impériale, étant au milieu d'eux un livre antique fermé à gros fermoirs, dedans le livre une épée nue traversante de bout en bout ; un serpent tortillé en forme de couleuvre, un croissant large, duquel les cornes reposaient sur deux termes ; un globe sur marche d'un pied tiré du naturel, une poupe de navire et un trident, un œil ouvert, une fasce consulaire, un rond ou cercle, un pavois, une ancre de long, deux mains croisées sur des rameaux d'olivier ; une corne d'abondance, dessus laquelle tombait pluie d'or, un cerf, un dauphin, une couronne de laurier, une lampe antique allumée, un mors de cheval et puis le timon d'un navire, qui signifiaient en s'adressant au Roi, force et vigilance puissent garder votre royaume ; par conseil, bonne expédition et prudence soient vos limites étendues, si qu'à vous soit soumise toute la ronde machine de la terre, et que dominés à la mer, ayant toujours Dieu pour vengeur et défenseur contre vos ennemis ; par ferme paix et concorde, en affluence de tous biens longuement et sainement triomphateur, vivez, régissez et gouvernez.

En la première face du stylobate y avait un tableau plaqué, dedans lequel était écrit en lettre d'or, sur un fond noir, ce quatrain disant en la personne de France,

Longuement a vécu, et vivra la mémoire
D'Hercule, qui tant a de monstres surmontés.
Les peuples fiers et forts par moi France domptés
Furent, sont et seront ma perdurable gloire.

Telle était la dédication de ce trigone sacré à la Majesté royale. Mais afin que la figure supplie à ce qui pourrait avoir été omis, elle est ici représentée.

[f. 11

Illustration]

[f. 11v^o]

Plus outre sur main droite se trouvait la fontaine Saint-Innocent de nouveau rebâtie d'un ouvrage singulier, enrichi de figures de nymphes, fleuves et fontaines à demi taillé, ensemble de feuillages si artificiellement ondoyants et refendus qu'il n'est possible de l'exprimer en petit de paroles, par quoi en est laissé le jugement à ceux qui de présent la peuvent voir et s'entendent en tels ouvrages. Ladite fontaine était embellie dedans œuvre de diverses demoiselles et bourgeoises, avec plusieurs gentilshommes et citoyens de la ville, tant bien en ordre que c'était toute beauté.

Peu de chemin après se représentait devant le Châtelet, en la place nommée l'Apport de Paris, un autre spectacle de plate peinture, qui n'est pas à laisser en arrière.

C'était un portique à la mode ionique, proprement diptérique, c'est-à-dire garni d'ails, ou double rang de colonnes, tant en sa principale rencontre qu'en son fond, dont l'étendue était de six toises et demie en largeur, sous cinq autres et demie de haut, lesdites colonnes glacées de toutes les pierres de mélange que la nature peut produire, et pour telle diversité l'œuvre en était infiniment plus beau. Leurs bases et chapiteaux représentaient le bronze selon la manière de plusieurs antiques. Chose qui leur donnait un très grand ornement. Par dessus régnaient l'architrave, la frise et la corniche de proportion bien observée.

Dessus le plan de ce portique y avait une Lutèce appelée par son inventaire la nouvelle Pandora, vêtue en nymphe, les cheveux épars sur ses épaules et au de-

f. 12

meurant tressés alentour de sa tête, d'une merveilleusement bonne grâce : elle était agenouillée sur un genou comme pour faire honneur au Roi à sa réception, et faisant contenance d'ouvrir de l'une de ses mains un vase antique seulement rempli de tous les heureux présents des puissances célestes, non des infortunés, mis jadis en celui de la facture de Vulcain, et tenant l'autre main levée en l'air, comme pour rendre la Majesté royale attentive à son dire, qui était un quatrain écrit en lettre d'or sur un fond noir contenant ces paroles :

Jadis chacun des Dieux fit un double présent
À la fille Vulcain qui s'en nomma Pandore.
Mais, Sire, chacun d'eux de tous biens me décore :
Et puis qu'à vous je suis, tout est vôtre à présent.

Ce tableau était affiché contre deux colonnes posantes sur le plan d'un escalier, par où l'on eût pensé monter audit portique, tant il était bien ordonné, et les traits naïvement menés par industrie : même le jour et l'ombre en furent si bien touchés à l'imitation du naturel, qu'il n'est pas possible de mieux. Et quant à la maçonnerie relevée sur ledit plan, il n'y avait coin de base, ni de chapiteau qui ne se rapportât au vrai point du milieu, au moyen de quoi se renfondraient et relevaient les membres par si grande apparence, que même plusieurs ouvriers experts eussent jugé qu'il y avait grande séparation entre la figure et le bâtiment, en la frise duquel était écrit en lettre d'or sur fond d'azur, SOSPES TE

SOSPITE VIVAM.

[f. 12v^o]

Et en un tableau feint de relief au-dessus de la tête de cette Pandora, y avait écrit en lettre d'or, LVTETIA NOVA PANDORA.

Aux colonnes de ce portique, pendaient de beaux festons de verdure, où étaient attachées les armes du Roi et de la Reine, environnées de chapeaux de triomphe, dont la disposition du feuillage émulateur de la nature donnait un souverain plaisir à tous. Et encore pour mieux persuader que tout l'ouvrage était massif, celui qui en fit l'ordonnance, dressa au-dessus de la corniche une galerie hypéthrique, ou à découvert, percée à jour, laquelle mettait beaucoup de gens en doute, à raison qu'ils pouvaient voir l'air commun par à travers. Chose qui grandement aidait à l'artifice, dont le dessin était semblable à cette monstre.

[f. 13, monté 15

Illustration]

[f. 13v°, monté f. 15v°]

Au bout du pont Notre-Dame était un arc triomphal de l'ordre composé, contenant quatre toises de large, en ce compris les piles, dont l'ouverture du milieu avait onze pieds de diamètre, sous vingt-deux de haut et une bonne toise d'épaisseur. Le berceau en fut enrichi d'un compartiment d'argent embouti sur fond noir, qui sont les couleurs royales, lesquelles lui donnèrent grand lustre.

Dessus la circonférence du demi-rond régnait un architrave avec sa frise, orné de gros bouillons de fleurs, et sa corniche de moulures convenables à sa mode, sur le plan de laquelle était dressé un plinthe bas, répondant à plomb du nu de l'arc, où se pouvait voir debout un Tiphys de dix pieds en stature, dont la figure approchait bien fort de celle du Roi triomphateur et tout le résidu bien formé, ayant pour couvrir la partie secrète un flocart de lierre ceint au-dessus de ses hanches.

En ses deux mains il tenait un grand mât de navire, garni de hune et d'un grand voile de taffetas rayé d'argent. À sa dextre y avait un Castor argenté et à sa senestre un Pollux tout noir, plus grand que le naturel, et toutefois semblant petit auprès de la grande corpulence de leur pilote. Le Castor tenait en l'une de ses mains une grande étoile noire, et le Pollux une d'argent, pour désigner l'immortalité ou renouvellement de vie, et aux deux autres tenaient chacun son ancre, signifiant assurance en navigation.

Dedans quatre niches faits exprès, à savoir deux de f. 14

chacun côté contre la principale face de cet arc et encavés (*sic*) jusques à la septième partie de son massif, y avait quatre des plus fameux Argonautes vêtus à l'antique et garnis de leurs avirons, chacun faisant contenance diverse, dont les noms étaient Télamon et Péléus [Pélée], avec Hercule et Hylas.

Puis en l'autre face y en avait un pareil nombre de plate peinture, tant bien désignés et mis en couleur qu'ils ne cédaient à ceux de relief, c'était Théséus [Thésée] et Pirithous avec Zéthus et Calais. Tous lesquels pour être de nation grégoise, disaient à leur Tiphys après Homère, ΗΜΕΙΣ ΕΜΜΕΜΑΩΤΕΣ ΑΜΕΨΟΜΕΘΑ.

Qui signifie, Nous désireux et prompts te voulons suivre ensemble. Ce mot était en la circonférence de l'arc, en caractères convenables à la langue.

Contre les flancs, tant d'un côté que d'autre, y avait deux tableaux, en l'un desquels étant à la main droite, on pouvait voir Phrixus consacrant au dieu Mars la toison d'or de son mouton, sur quoi il avait traversé le Bosphore de Thrace, où sa sœur Hylas se noya, laissant son nom à cette mer, qui dès lors jusques à présent en a été dite Hellespont. Sur ce Phrixus était son nom écrit en lettre d'or, et sous ses pieds, QVOD MARTI PHRYXVS SACRAVERAT.

En l'autre y avait un Jason ravissant ladite peau d'or et emmenant Médée. Au bas duquel était aussi écrit

[f. 14v°]

pour répondre au premier, *ABSTVLIT ARTE ÆSONIDES*. Puis en s'adressant au Roi, *TV MARTE FERES*. Et dedans le plinthe sous les pieds du Tiphys se pouvait lire en lettre d'or, sur fond d'azur ce vers de Virgile disant,

Alter erit jam Typhis, et altera quæ vehat Argo
-Delectos heroas.

Pareillement au milieu de cet arc y pendait un cartouche garni de ce quatrain,
Par l'antique Tiphys Argo fut gouvernée,
Pour aller conquérir d'or la riche toison,
Et par vous Roi prudent à semblable raison,
Sera notre grand nef heureusement menée.

Cela était dit au Roi, pour autant qu'il est gouverneur de la nef de Paris, non inférieure à l'ancienne Argo. Quant aux autres particularités de cette architecture, la figure ci-après mise y satisfera.

[f. 15, monté 13]

[f. 15v°, monté f. 13v°]

Ce pont Notre-Dame a environ soixante quinze toises de long, et en chacun de ses côtés sont situées trente quatre maisons toutes marquées de lettres d'or, sur fond rouge, par nombre entresuivant depuis la première jusques à la dernière, sur les divisions desquelles au second étage y avait des sirènes de bosse plus grandes que le naturel, belles par excellence, qui haussaient leurs bras contremont et en chacune main tenaient un feston de lierre montant par dessus le tiers étage, dont se faisait un compartiment singulier, lequel couvrait le pont tant de long que de large, et en étaient les entrelacs enrichis des devises du roi, savoir est de doubles HH d'or, sur fond d'azur, de croissants d'argent, sur fond noir, de foudres et arcs à corde rompue, couchés sur un plafond, dont les extrémités faites en demi-rond, étaient garnies de têtes de Méduse, criantes par semblant à bouche ouverte et tressées en lieu de cheveux de petits serpenteaux, couchés de ver de terre, tortillés en façon de nœud sur le sommet de chacune des têtes, ainsi qu'à suffisance l'exprime la figure.

[f. 16, monté f. 14

Illustration]

[f. 16v°, monté f. 14v°]

À l'autre bout dudit pont se trouvait un second arc étant de semblable ordre et artifice que le premier, mais différent de figures et invention. À la face du dedans œuvre qui se présentait en vue la première, y avait contre les piles quatre niches feints (*sic*) de plate peinture, dedans chacun desquels était planté de bonne grâce un demi-dieu ou demi-déesse, des plus renommés de l'antiquité singulièrement en l'exercice d'archerie. Ceux-là étaient Callisto et Arcas, avec Croton et Pandarus, tant bien exprimés au naturel que l'on ne se pouvait assouvir de les regarder ; leurs noms étaient écrits dessous leurs pieds et en la face principale, que les passants avec sa majesté n'eussent su voir sans tourner les visages en arrière. Se trouvaient ordonnés dans le massif quatre autres niches remplis (*sic*) de pareil nombre de figures de relief, chacune représentant son dieu, demi-dieu ou déesse, dont les noms furent, Genius Principis, beau et jeune, comme de dix-huit ans, mais fort approchant l'effigie du Roi ; Iris messagère de Juno et les deux Cupidons, l'un grand sans bandeau et sans ailes ainsi que Platon le décrit, et l'autre petit, aveugle, en la forme que les peintres ordinairement le nous présentent, lesquels tenaient aussi chacun son arc au poing comme prêts à le bander et en tirer pour le service du Roi triomphateur, acte que faisaient pareillement un Phœbus et une Phœbé, l'un d'or et l'autre d'argent de dix pieds en hauteur, plantés dessus le plinthe, posé sur la corniche, ne plus ne moins que le Tiphys, et ses collatéraux dessus l'arc précédent, appuyant chacun l'une de ses mains sur un globe terrestre étant au milieu d'eux, et disant à la Majesté royale le distique écrit en lettre d'or, à fond d'azur, en la maîtresse face

f. 17

de ce plinthe.

*Unde orimur terris, terris ubi condimur iisdem,
Hic regni duplex terminus esto tui.*

À l'entour de la circonférence du berceau y avait pour tous ces archers, écrit en lettre noire sur fond blanc, ARTI PRÆTENDIMVS ARCVN. Même dans le cartouche pendant à plomb de son centre, pour dénoter l'intention de l'inventeur y avait ce quatrain écrit :

Sire, croyez puisque de si bon cœur
Pour votre nom perpétuer se bande
De demi-dieux et dieux cette grande bande,
Que des vainqueurs vous serez le vainqueur.

Dedans les flancs du susdit arc y avait des tableaux, en l'un desquels se pouvait voir une Aurora de visage vermeil, couronnée de roses, vêtue en nymphe, assise sur des nuées obscures que les rayons du soleil Orient faisaient peu à peu disparaître parmi la spatiosité de l'air. Elle était du bras gauche accoudée sur une tête de bœuf sèche, pour dénoter le retour au labeur ? et tenait en sa main droite une lampe allumée, signifiant la lumière du jour approchante de notre hémisphère. Dessus sa tête était son nom écrit en lettre d'or, et sous ses pieds, A ME PRINCIPIVM.

À l'autre flanc était un Hespérus, pareillement assis sur des tourbillons de nuages engrossant par les vapeurs terrestres, lui portant la face endormie tournée contrebas, la perruque noire et pendante, même tenant ses bras croisés sur son giron, comme ne demandant que le repos. Son accoutrement était aussi rougeâtre, couvert d'un manteau noir semé d'étoiles peu apparaissantes, excepté une qui rendait grand clarté. Il avait semblablement son nom dessus sa tête, et sous ses pieds ce mot, MIHI DESINET.

[f. 17v^o]

Choses qui avaient été faites exprès, afin de ne laisser muser le peuple en vain, devant ni après l'entrée dudit Seigneur Roi. Voilà en somme quel fut l'artifice, invention et intelligence des dessus dits ouvrages, reste à venir au fait et ordre de ladite entrée.

Le seizième jour dudit mois de juin, le Roi arriva environ les huit heures du matin, au prieuré Saint-Ladre-lès-Paris, où lui avait été dressé un échafaud tenant au logis du Prieur dudit Saint-Ladre, pour y ouïr et recevoir les harangues et salutations qui lui seraient faites de la part de ceux de ladite ville, et pour garder qu'en cela n'y eût presse ne confusion et que ceux qui seraient montés sur ledit échafaud pour l'effet que dessus, ne nuisissent aux autres qui les suivraient, l'on y fit deux escaliers, l'un qui servit à monter et l'autre à descendre. Et fut ledit échafaud couvert de riche tapisserie, et au milieu d'icelui tendu un dessous lequel se posa la chaise dudit Seigneur, couvert d'un riche tapis de velours pers, semé de fleurs de lys de fil d'or trait, pour y seoir ledit Seigneur.

Une bonne heure et demie ou environ après son arrivée audit lieu, commencèrent à marcher au devant de sa Majesté les quatre ordres mendiants, et suivant eux les églises.

Après suivit l'université de Paris, au même habit et ordre qu'elle a toujours fait de bonne et ancienne coutume ès autres entrées des Rois.

Ceux-là passés vint le corps de la ville en l'ordre et équipage ci déclaré, à savoir de deux à trois mille hom-

f. 18

mes de pied, choisis et élus des dix-sept métiers de ladite ville, conduits par leurs capitaines et lieutenants, leurs enseignes au milieu, tous bravement accoutrés des couleurs du Roi et de la Reine, les aucuns armés de corselets et morions la plupart dorés et gravés, portant une partie arquebuses et les autres piques et hallebardes, accompagnés de fifres et tambourins en bon nombre, selon qu'il est de coutume entre gens de guerre tels qu'ils se montraient.

Suivant ceux-là, marchèrent les imprimeurs tous habillés de noir, ayant plumes blanches et équipés en gens de guerre, lesquels étaient en nombre de trois cent cinquante ou environ : la plupart portant

animes, corselets, morions dorés et enrichis, et les autres maillets, étant conduits de leurs capitaine, lieutenant et cap d'escadre dudit état, richement armés. Marchant trois à trois, leur enseigne de blanc, noir, et incarnat au milieu, lesquels faisait bon voir.

Après suivaient les menus officiers de ville à pied, jusques au nombre de cent cinquante, revêtus de robes mi-parties de drap rouge et bleu, les chausses de même, portant chacun un bâton blanc au poing, et étaient conduits par deux sergents de ladite ville à cheval, habillés comme eux, sinon que pour la différence ils avaient davantage sur les manches gauches de leurs robes, chacun un navire d'argent, qui sont les armoiries de la ville.

À leur dos marchèrent à cheval les cent archers de ladite ville, habillés de leurs hoquetons d'orfèvrerie aux armes d'icelle ville, ayant la plupart les manches et

[f. 18v^o]
bas de leurs saies de velours couverts et enrichis de broderie et boutons d'or, marchant deux à deux, et devant eux trois trompettes, leurs capitaine, guidon et enseigne, et avaient chacun la pertuisane en main.

Les six vingt arquebusiers vinrent après en même ordonnance et parure, garnis chacun de sa arquebuse à l'arçon de sa selle et du feu en la main.

À leur queue les soixante arbalétriers en semblable ordonnance et habits, portant aussi comme les archers une pertuisane au poing.

Ces trois compagnies passées, se montrèrent six vingt jeunes hommes, enfants des principaux marchands et bourgeois de ladite ville conduits par leurs capitaine, lieutenant, enseigne et guidon, habillés de saies à demi-manches de velours noir, recouvert de broderie à feuillages et devises de fil d'or et d'argent, le vide de leurs accoutrements rempli de pierreries, perles, fers et boutons d'or. Ceux de leur troupe étaient parés de même, et outre la braveté de leurs accoutrements dont la valeur en était bien fort grande, ils étaient couverts de chemises de maille avec morions en tête la plupart d'argent, et les autres richement dorés et élaborés, tous garnis de grands panaches des couleurs du Roi et de la Reine, et qui n'est à omettre, n'y avait un seul d'eux qui ne fût monté sur un cheval d'Espagne ou autre brave cheval de service, caparaçonné de semblable parure que son saie, le chanfrein fourni de panaches de pareille couleur que celui de son morion, comme on peut voir en la figure qui s'ensuit.

[f. 19

Illustration]

[f. 19v^o]

Cette compagnie fut suivie par les maîtres des œuvres de charpenterie et maçonnerie, avec le capitaine de l'artillerie de Paris, et une troupe de sergents fort bien habillés.

Après eux marcha maître Claude Guiot, conseiller, notaire, secrétaire du Roi, et contrôleur de l'audience de la Chancellerie de France, lors prévôt des marchands de la ville, habillé de robe mi-partie de velours cramoisi brun et velours tanné, et de saie de satin cramoisi, monté sur une mule enharnachée d'un harnais de velours noir frangé d'or, la housse bandée à grandes bandes traînantes en terre, ayant à côté de lui le plus ancien échevin de ladite ville, et à sa suite les autres échevins et le greffier, habillés de pareilles robes. Le procureur de leur congrégation était après, paré d'une robe toute de velours cramoisi rouge, et suivant lui les seize conseillers d'icelle ville, habillés de robes longues de satin noir, doublées de velours noir, marchant tous deux à deux.

Les dessus dits avaient à leur queue seize quarterniers de ladite ville portant robes de satin tanné, et à leur dos les maîtres jurés des métiers, à savoir quatre gardes de la draperie, vêtus de robes de velours noir ; quatre épiciers, de velours tanné ; quatre merciers, de velours violet ; quatre pelletiers, de robes de velours pers fourrés de lousps-cerviers, quatre bonnetiers, de velours tanné, et quatre orfèvres, de velours cramoisi. Et étaient lesdits jurés à l'aller suivis d'un grand nombre des principaux

desdits métiers habillés diversement, mais au retour ils portèrent le poêle et ciel de parement sur la Majesté du Roi, chacun à son tour, ainsi qu'il sera déclaré ci-après.

f. 20

Ceux-là passés, vint le chevalier du guet avec son guidon, ses lieutenant et sergents du guet tous à cheval, habillés de leurs hoquetons d'orfèvrerie à leurs devises accoutumées, qui est une étoile sur le devant et derrière de leurs dits hoquetons, portant chacun une pertuisane en la main.

Suivant eux les onze vingt sergents à pied, en bonne ordonnance, diversement et richement accoutrés.

Après eux les quatre sergents fieffés, à cheval.

À leur queue les notaires, habillés de robes longues noires et de saies de velours ou satin, et suivant eux les commissaires du Châtelet en même parure.

Après les sergents de la douzaine, à cheval habillés de hoquetons d'orfèvrerie à la devise du Roi, qui est un croissant couronné.

Tous les dessus dits passés, vint le prévôt dudit Paris bravement armé et habillé de saie de drap d'or, enrichi de canettes et cordons d'or, les bardes de son cheval de même, et avait devant lui ses deux pages habillés de saies de velours tanné, faits à broderie, son écuyer au milieu, tous montés sur chevaux d'Espagne.

Ledit prévôt était suivi des trois lieutenants, civil, criminel et particulier, et des avocats et procureurs du Roi audit Châtelet, portant robes d'écarlate et dessus chaperons de drap noir à longue cornette, et suivant eux des conseillers, et après lesdits conseillers, les plus notables avocats et procureurs audit Châtelet.

[f. 20v^o]

Après eux se trouvèrent les sergents à cheval, leur enseigne et guidon devant eux, habillés de casaquins de velours, ayant l'une des manches aux couleurs, devises et chiffres du roi, tenant chacun la pertuisane en main.

Le corps de la ville passé en la sorte et ordonnance que dessus, quelque peu de temps entre deux les gens de justice commencèrent à marcher.

Et premièrement les généraux des monnaies, leurs quatre huissiers allant devant, et après lesdits huissiers leur greffier. Le président desdits généraux était habillé de robe de satin noir, et lesdits généraux de robes de damas, et à leur queue avaient les officiers de la monnaie et les changeurs.

Suivant eux furent les généraux de la justice des aides, précédés par leurs huissiers et leur greffier habillé de robe d'écarlate, avec son chaperon de drap noir à longue cornette. Les deux présidents étaient parés de robes longues de velours noir, et les généraux et conseillers desdits aides de robes d'écarlate, portant aussi dessus leurs chaperons de drap noir à longue cornette, et avaient à leur queue les élus des aides et tailles en l'élection de ladite ville, revêtus de robes de damas.

Messieurs de la chambre des comptes vinrent consécutivement, ayant leurs huissiers devant eux, et suivant lesdits huissiers leurs deux greffiers habillés de robes de damas. Les présidents de ladite chambre étaient revêtus de robes de velours noir. Et les maîtres et auditeurs des comptes, de robes de satin et damas.

[Planche dépliant : arc du Palais et partie supérieure de l'obélisque]

f. 21

Messeigneurs de la cour de parlement souveraine de ce royaume, marchèrent après en leur ordre accoutumé, leurs huissiers devant eux. Et suivant lesdits huissiers les quatre notaires et greffier criminel et des présentations de ladite Cour, vêtus de robes d'écarlate. Le greffier civil après eux seul portant sa cape fourrée de menu vair. Après lui et devant les présidents de ladite cour, le premier huissier aussi seul habillé d'écarlate, son mortier de drap d'or en la tête, fourré de menu vair épuré.

Les quatre présidents étaient revêtus de leurs capes d'écarlate, leurs mortiers en la tête en la manière accoutumée, ayant monsieur le premier président sur l'épaule gauche de sa cape, trois petites bandes de toile d'or pour la différence des autres présidents.

À leur queue étaient les conseillers tant laïcs qu'ecclésiastiques, avec les deux avocats, et au milieu d'eux le procureur général, tous portant robes d'écarlate, leurs chaperons de même fourrés de menu vair.

À mesure que tous les dessus dits parvinrent au lieu de Saint-Ladre, ils trouvèrent le Roi sur l'échafaud qui avait été dressé, accompagné des princes, chevaliers de son ordre, et autres grands seigneurs qui seront ci-après nommés, et même à ses deux côtés Messieurs les Connétable et Chancelier de France. Et après lui avoir fait la révérence, et ainsi qu'il est de coutume, fait proposer par les principaux d'entre eux leurs harangues, et même le prévôt des marchands présenté audit Seigneur les clefs de ladite ville, ils s'en retournèrent au même ordre qu'ils en étaient partis,

[f. 21v^o]

réserve monseigneur le prévôt de Paris qui demeura avec le Roi, et marcha en la troupe des gentilshommes de la Chambre, ensemble aussi quelques uns de messieurs des aides, des comptes, et de la cour de parlement, lesquels cheminant par la rue Saint-Denis, se retirèrent es maisons de leurs parents et amis, pour voir avec plus de commodité ladite entrée.

Les dessus dits retournés comme dessus est récité, le Roi fut salué par ladite ville, de trois cent cinquante pièces d'artillerie, et peu de temps après commencèrent à marcher ceux qui étaient de sa suite et compagnie.

Premièrement messeigneurs les maîtres des requêtes, habillés de robes de velours noir, ayant devant eux les deux maîtres d'hôtel de monseigneur le Chancelier, revêtus de robes de damas, bandées à grandes bandes de velours faites à broderie. Suivant lesdits maîtres des requêtes, étaient les deux huissiers de la chancellerie, portant robes de velours cramoisi violet et leurs masses au poing. À leur dos les audenciers de France et commis du contrôleur de l'audience, à raison que pour lors ledit contrôleur était prévôt des marchands, parés de robes de velours noir, et puis était le Seel du Roi en son coffret, couvert d'un grand crêpe, posé sur un coussin de velours pers, semé de fleurs de lys d'or, porté par une haquenée blanche couverte d'une housse de velours pers, semé de fleurs de lys d'or traînant jusques en terre. Ladite haquenée était menée par deux laquais de monseigneur le Chancelier, habillés de pourpoints et chausses de velours cramoisi, et côtoyée par les quatre chauffecires, revêtus de robes de velours

f. 22

cramoisi, qui portaient les courroies dudit sceau, ayant eux et lesdits laquais les têtes nues.

Suivant icelui Seel marchait mon dit seigneur le Chancelier, vêtu de robe de drap d'or frisé sur champ cramoisi, monté sur sa mule, enharnachée d'un harnais de velours cramoisi brun, frangé d'or et couvert de boucles d'or, la housse de même parure, ayant à ses deux côtés quatre laquais habillés comme les deux précédents. Après lui était l'un de ses écuyers, avec l'un de ses secrétaires, portant robes de damas.

Mon dit seigneur le Chancelier passé en l'ordre que dessus, suivit Berthelot l'un des prévôts des maréchaux de France, au gouvernement de Champagne et Brie, avec ses lieutenants, greffiers et archers.

Après vinrent les pages des gentilshommes servants du roi, et à leur queue ceux des gentilshommes de la Chambre, capitaines, comtes et autres grands seigneurs et pensionnaires mêlés ensemble ; et puis des chevaliers de l'ordre, et suivant eux, des maréchaux et Connétable de France, ensemble des princes étant avec le Roi, montés sur coursiers, roussins, chevaux turcs et d'Espagne, portant en leurs têtes les uns les armets, et aux mains les lances de leurs maîtres, garnies au bout de banderoles aux couleurs du Roi, et les armets de grands et riches panaches. Les autres portaient

morions fournis de même, avec leurs rondelles et corsesques. Lesdits chevaux étaient bravement et richement enharnachés, une partie bardés,

[f. 22v^o]

et l'autre caparaçonnés, mais tous de diverses sortes, se rapportant toutefois la plupart aux habillements des pages qui les chevauchaient, qui étaient aux uns de drap d'or, aux autres de drap d'argent et velours de diverses couleurs, brochés d'or, ou faits à broderie, aux couleurs et devises de leurs dits maîtres, et tous si proprement et de si bonne grâce qu'ils ne donnèrent moins d'admiration que de plaisir et contentement aux yeux de tous ceux qui les virent.

À leur queue marchèrent les deux prévôts de l'hôtel, avec leurs lieutenants et procureurs du roi, leurs greffiers, et tous leurs archers, vêtus de leurs hoquetons d'orfèvrerie à la devise du Roi, qui est un croissant couronné, ayant une épée au milieu, pour la différence des autres archers de la garde dudit Seigneur, et avaient lesdits archers chacun la pertuisane au poing.

Ceux-là passés vinrent plusieurs jeunes gentilshommes et seigneurs, habillés de draps d'or et d'argent, chacun à sa devise ; et à leur queue les gentilshommes servants, armés de riches harnais d'hommes d'armes, vêtus par dessus de saies de velours noir, couverts de broderie à feuillages de toile d'argent, et leurs chevaux bardés de même.

Après eux les gentilshommes de la Chambre, aussi armés et parés de saies de toile d'argent, enrichis de broderie à feuillages de velours noir, et parmi eux plusieurs comtes, capitaines et autres grands seigneurs et personnages, aussi armés et richement habillés. Et fait ici à noter que le sieur de Chemault prévôt de l'or-

f. 23

dre et maître des cérémonies, ayant à l'entrée de la ville disposé chacun selon son ordre, étant suivi de dix archers de la garde allait çà et là, pour faire entretenir et garder ledit ordre.

Suivant les dessus dits seigneurs, capitaines et gentilshommes, vinrent les chevaliers de l'ordre, portant leurs grands ordres au col, aussi armés et diversement accoutrés, mais tous les dessus dits gentilshommes, comtes, capitaines et chevaliers, avec telle braveté et richesse tant en harnais, accoutrements que chapeaux, la plupart couverts de pierreries, que pour ce que la chose serait par trop longue et difficile à représenter ci par le menu, je me contenterai de dire qu'il eût été bien malaisé d'y pouvoir rien ajouter, soit de valeur ou d'invention, et aussi peu aux harnais et panaches de leurs chevaux, même aux bardes qui toutes se rapportaient aux habillements des seigneurs étant dessus.

Les devant nommés furent suivis des cent Suisses de la garde, vêtus de pourpoints et chausses écartelées, moitié de toile d'argent et moitié de velours noir, leurs bonnets couverts de grands panaches à leur mode, aux couleurs du Roi, et furent conduits par monseigneur de la Marche fils aîné de monseigneur le maréchal de la Marche capitaine desdits cent Suisses, lequel tenait le lieu de son dit père, et était habillé à la façon desdits Suisses, de pourpoint et chausses de toile d'argent. Après lui était le lieutenant d'iceux Suisses, revêtu de même parure, le page dudit seigneur de la Marche portant semblable accoutrement que

[f. 23v^o]

lesdits Suisses, menait devant lui son petit cheval joliment enharnaché et tenait en sa main les éperons de son maître.

Cette bande passée en fort bon ordre, ainsi qu'il leur est de coutume, vinrent à cheval les fifres et trompettes du roi, sonnante de leurs instruments, habillés de saies de velours noir, bandés à grandes bandes larges de toile d'argent.

Suivant eux les hérauts et leurs poursuivants, vêtus de leurs cottes d'armes.

Après treize pages d'honneur, montés sur treize chevaux du Roi, diversement et très richement enharnachés. Lesdits pages habillés de pourpoints et haut-de-chausses de satin blanc découpé, et de saies à demies manches, de velours blanc, couverts de broderies de cordons d'argent, les bonnets de

velours blanc, garnis de plumes blanches. Lesdits pages étaient sans éperons et avaient les palefreniers et maréchaux de l'écurie à côté d'eux, vêtus de chamarres de damas blanc, et hauts bonnets de même. Et faut noter que les deux derniers pages étaient montés sur deux turcs blancs, caparaçonnés de même l'habillement du Roi, l'un portant son morion, de pareille façon que son harnais, avec une rondelle délicatement élaborée et gravée d'or brasé dessus, sa corsesque en la main, et l'autre l'armet aussi de même façon, l'un et l'autre garnis de grands panaches enrichis d'or.

À leur queue était le sieur de Carnavalet, l'un des

f. 24

écuyers d'écurie, monté sur l'un des chevaux du Roi, portant devant lui le manteau royal.

Après lui le seigneur de Sipierre, qui portait le chapeau royal.

Le seigneur de Genly le troisième avec les gantelets.

Et le seigneur de Calvoisin, premier écuyer, le dernier, portant l'armet royal, couvert du mantelet royal de velours pers, semé de fleurs de lys d'or trait, fourré d'hermines mouchetées et couronné d'une couronne close.

Et n'est à omettre que tous les dessus dits écuyers étaient habillés, et leurs chevaux bardés de toile d'argent noire, enrichie de broderies d'argent aux devises du Roi.

Les seigneurs de Sedan et de Saint-André maréchaux de France, étaient après richement armés et parés de saies de drap d'or frisé, bordés d'un large bord de satin cramoisi, couvert de grosses canettes d'or, leurs chevaux portant bardes pareilles.

À leur queue venaient à pied les sommeliers d'armes dudit Seigneur, vêtus de saies de velours noir.

Suivant eux le cheval de parade du Roi, entièrement couvert d'un grand caparaçon de velours pers, semé de fleurs de lys d'or trait, traînant en terre. Il portait au côté droit de l'arçon de sa selle la masse dudit Seigneur Roi, et de l'autre part son estoc, et était ledit

[f. 24v^o]

cheval mené par deux écuyers d'écurie, allant à pied ainsi qu'il est de coutume.

Monseigneur de Boisly, grand écuyer de France, marchait après, armé et monté sur un autre cheval du Roi, couvert de même caparaçon que ledit cheval de parade : il portait en écharpe l'épée de parade du Roi, et avait les cavalcadours à pied, auprès de lui.

Le sire de Montmorency, premier baron et Connétable de France, venait consécutivement, tenant l'épée de Connétable nue en la main, armé d'un harnais fort richement doré et élaboré, habillé par dessus d'un saie de drap d'or frisé, enrichi d'une bande large faite à gros feuillages enlevés de toile d'argent, frisée, semée d'épées nues, et de fourreaux et ceintures de velours pers, enrichies de fleurs de lys d'or, qui sont les devises de Connétable, le reste de l'habillement de gros feuillages enlevés de toile d'argent frisée, et était monté sur un brave coursier portant bardes pareilles à son saie.

La Majesté du Roi, précédée par tous les dessus dits, était sous un ciel de velours pers, semé de fleurs de lys d'or trait, à franges de même, couvert de ses armes, chiffres et devises, qui fut porté premièrement par quatre échevins de la ville, depuis la porte dudit Saint-Denis, jusque devant l'église de la Trinité, et de là jusque devant l'église de Saint-Leu-Saint-Gilles, par les quatre gardes de la draperie de ladite ville, seconds en ordre, qui le mirent ès mains des quatre maîtres épiciers, lesquels le portèrent depuis icelle église de Saint-Leu-Saint-Gilles, jusques à Saint-Innocent, où les mer-

f. 25

ciers le reçurent, et depuis le délivrèrent aux pelletiers, qui s'en acquittèrent jusque devant le Châtelet ; et là les bonnetiers le vinrent prendre pour en faire leur devoir jusques à Saint-Denis de la Chartre, où ils le délivrèrent aux orfèvres, qui le portèrent jusques à Notre-Dame, et encore depuis jusques au Palais.

Ledit Seigneur était armé d'un harnais blanc, poli subtilement et délicatement gravé, surjeté d'or dans la gravure, qui lui donnait divers lustres, et paré par dessus d'un saie de drap d'argent frisé, excellent et fort riche, garni d'un bord large de frisons faits de canette d'argent, à ses chiffres et

devises, le demeurant du saie découpé et rattaché de boutons et guipures d'argent, d'étrange et nouvelle façon, doublé d'une toile d'argent qui avec sa beauté rendait un grand éclat, sa ceinture était d'argent ferrée d'or et la garniture de son épée tout de même, enrichie de plusieurs rubis et diamants, son chapeau de satin blanc, couvert de canetille d'argent, avec un panache blanc, semé de grand nombre de perles, et pour enseigne un grand diamant, avec trois perles pendantes, dont outre l'excellence et perfection de beauté, la valeur s'en disait inestimable. Il était monté sur un beau et brave coursier blanc, bardé de même parure que son saie, et autant bien voletant et bondissant qu'autre que l'on ait jamais vu.

Ledit Seigneur avait devant lui ses laquais, habillés de pourpoints et chausses de toile d'argent, et après eux seize écuyers d'écurie, sans les deux qui menaient son cheval de parade, revêtus de saies de toile d'argent bandés de bandes d'argent veloutées de vert. Ils marchaient

[f. 25v°]

à pied, et portaient tous bottines blanches et éperons dorés au pied, les haut-de-chausses et pourpoints de toile d'argent. À la queue desdits écuyers était l'un de ses portemanteaux, et deux huissiers de sa chambre, parés de robes et saies de velours blanc, découpés et rattachés de boutons d'or, portant leurs masses.

Autour de sa personne sur les deux côtés, étaient à pied les vingt-quatre archers de la garde de son corps, avec leurs hallebardes et hoquetons blancs, faits d'orfèvrerie, à la devise dudit Seigneur. Et à sa dextre un peu sur le derrière, marchait monseigneur de Longueville, grand chambellan, et à gauche monseigneur le duc de Guise premier chambellan, richement armés et vêtus, à savoir mon dit seigneur de Longueville, de saie de toile d'argent, enrichi de divers compartiments, feuillages, nœuds de canetille et cordons d'or, son chapeau et les bardes de son cheval de même.

Et mon dit seigneur le duc de Guise, de saie de drap d'argent, couvert de croix de Jérusalem, avec divers feuillages et compartiments de canetille d'or, et se rapportaient à son dit habillement son chapeau et les bardes de son cheval.

Le Roi passant en cet ordre, pompe et magnificence, fut vu par les habitants de ladite ville, avec une joie et allégresse incroyable, ainsi qu'en firent foi les acclamations et prières qu'ils lui faisaient de lieu à autre, à haute voix, de longue vie et prospérité. Même les étrangers surpris d'admiration de la singularité et ri-

f. 26

chesse des choses ci-devant décrites, et encore beaucoup plus de la présence d'un si vertueux, magnanime et accompli prince, faisaient publiquement confession de sa grandeur. Et (qui ne semble moins décent que louable en si excellent roi) de la grâce, disposition et adresse qui se représentait en sa personne, aussi parfaite qu'en autre monarque qui ait jamais été.

Ledit seigneur (outre les autres choses grandes et dignes de perpétuelle mémoire et recommandation qui furent vues en cette entrée) fut accompagné et suivi des princes de son sang, et autres princes qui s'ensuivent, à savoir de

Monseigneur le duc de Vendômois le premier, ayant à côté de lui Louis monsieur de Vendôme son frère.

Suivant eux de monseigneur le duc de Montpensier, côtoyé par monseigneur le prince de la Roche-sur-Yon son frère.

Monseigneur le duc de Nemours était après tenant le milieu, à côté de lui à main droite, monseigneur le duc de Nivernais, et à gauche monseigneur le duc d'Aumale.

Monseigneur le marquis du Maine venait consécutivement, ayant au-dessus de lui monseigneur le chevalier de Lorraine, et au-dessous René monseigneur de Lorraine, ses frères.

Les derniers furent monseigneur de Rohan au mi-

[f. 26v°]

lieu, à côté droit monseigneur le duc d'Atrie, et à gauche monseigneur le duc de Somme, qui sont deux princes étrangers.

Tous les dessus dits princes (que leur grandeur et louable vertu rend agréables et recommandés à un chacun) étaient parés de harnais riches et exquis, s'il y en a au monde, et de saies de draps ou toiles d'or et d'argent, couverts de tant de sortes de compartiments, feuillages et nœuds de canettes d'or et d'argent, chacun selon ses devises, que la braveté et richesse sans l'enrichissement des pierreries, perles, boutons et fers d'or qui étaient dessus, et jusques aux bardes même de leurs chevaux, étant de la même parure que le demeurant de leurs dits habillements, en était incroyable.

À leur queue était monsieur de Canaples, chevalier de l'ordre, capitaine d'une des bandes des cent gentilshommes de l'hôtel du Roi, et le seigneur de Saint-Cyr, lieutenant de monseigneur le grand écuyer, capitaine de l'autre desdites bandes, ayant à leur suite les deux cent gentilshommes, avec armet en tête et la lance sur la cuisse, parés dessus leurs harnais de saies de velours noir, faits à broderie de toile d'argent et satin blanc, aux chiffres et devises du Roi, les bardes de leurs chevaux de même.

Après étaient les SS. de Chavigny, Estrées et la Ferté, trois capitaines des gardes. Et quant au seigneur de Lorges, capitaine de la garde écossaise, qui eût été le premier, il marchait devant avec les chevaliers de l'ordre. Lesdits trois capitaines étaient habillés de leurs hoquetons tous couverts d'orfèvrerie d'or, et a-

f. 27

vaient suivant eux leurs lieutenants, enseignes et les quatre cents archers de la garde, armés comme lesdits deux cents gentilshommes, et étaient revêtus par dessus de leurs hoquetons d'orfèvrerie à la devise du roi. À leur queue suivaient les pages desdits gentilshommes et archers, suivis de dix archers de la garde, qui furent laissés sur le derrière pour garder qu'il n'y eût aucun désordre.

Le Roi en l'ordre, compagnie et magnificence que dessus, entra dedans sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son royaume, par la porte Saint-Denis, et chemina par la rue qui va de ladite porte au Châtelet, et delà par le pont Notre-Dame jusques à l'église Notre-Dame ; et par les rues (outre le plaisir qu'il eut de la singularité des ouvrages et devises qui étaient aux arcs de triomphe et autres spectacles ci-devant décrits, et de la diversité des instruments qui sonnaient esdits lieux durant tout le jour de ladite entrée) il trouva lesdites rues tendues de riches tapisseries, les fenêtres et ouvroirs des maisons couverts de grands et beaux tapis velus, et remplis d'un nombre incroyable de dames, demoiselles, bourgeoises, gentilshommes, officiers et gens d'étoffe et apparence habitants de ladite ville, et jusque sur les couvertures des maisons où partie des spectateurs, pour n'être les maisons capables d'une si grande multitude de personnes que celle qui y était, avaient été contraints de se retirer, sans le peuple infini qui était par lesdites rues, si serré, toutefois que durant ladite entrée il ne se fit jamais aucun désordre ne confusion.

Le Roi étant parvenu en ladite église Notre-Dame

[f. 27v^o]

descendit pour y aller faire son oraison, ainsi qu'il est de bonne et louable coutume, et fut suivi seulement des princes et chevaliers de l'ordre qui l'accompagnèrent en ladite église. Et afin que pendant ce temps il n'entrevînt aucune confusion, les deux cents gentilshommes et quatre cents archers s'arrêtèrent sur le pont Notre-Dame, jusques à ce que le Roi fût de retour de ladite église, et passé jusques à la rue de la Calandre, pour gagner le Palais, à l'entrée duquel y eut devant les grands degrés de la pierre de marbre encore un arc triomphal à double ouverture de l'ordre de corinthe dont les colonnes furent cannelées jusques à la tierce partie répondante devers l'empiètement qui était toute plane et argentée, mais par dessus revêtue de branches de laurier. Sur le piédestal de celle du milieu jaspé comme ses collatéraux seyait une Minerve de relief tant exquise en sa forme que si elle eût été telle en Ida, le berger phrygien n'eût adjugé la pomme d'or à Vénus ; toutefois elle était vêtue en déesse digne de grande vénération. Dessous ses pieds avait un tas de livres pour donner à

entendre qu'elle est trésorière de science, et de sa main gauche épraignait sa mamelle droite dont il sortait du lait, signifiant la douceur qui provient des bonnes lettres : en sa main droite elle tenait des fruits, comme avertissant un chacun, que jamais biens ne faudront à tous ceux qui s'efforceront de desservir sa grâce.

Je ne veux pas en cet endroit particulariser les membrures de cet arc, ni déclarer leurs enrichissements, d'autant que la figure est pour cela, mais bien veux dire que sur les bouts de la corniche étaient séantes deux harpies avec chacune un flambeau en sa griffe, dont la fumée saillait plus odorante que de benjoin, ou d'oiselets de cypre. Dessus le sode entre ces deux harpies y avait deux très belles nymphes vêtus à l'antique, tenantes amont un

f. 28

chapeau de laurier, pour parement des écus du Roi et de la Reine, environnés l'un de son ordre, et couronné d'une tiare impériale, et l'autre d'une cordelière sortant de dessous une couronne royale. L'une de ces nymphes accostant l'écu du Roi portait une buccine comme pour avertir le monde, que du triomphe de ce puissant monarque sera perpétuelle renommée par tous les climats de la mer et de la terre. Pareillement la suavité sortant des vases posés sur les extrémités du sode allait parfumer la demeure des dieux, lesquels pour rétribution donneront infailliblement perpétuelle félicité au Roi et au royaume. Les flancs de l'escalier étaient aussi bien garnis de colonnes régnautes jusques au plan par où l'on entre en la galerie qui mène en la grand salle, et dessus se levait un berceau d'ouvrage topiaire, entrelacé et enrichi des armes avec les devises non seulement de sa Majesté très chrétienne, mais avec ce de son épouse, chose qui donnait grand contentement de vue à tous ceux qui passaient par dessous, comme en pareil faisaient les festons pendant aux côtés et soutenant les armoiries de Messeigneurs les Dauphin, et duc d'Orléans, espérances de ce royaume. Par cet escalier icelui Seigneur accompagné des princes de son sang et seigneurs dessus nommés, monta en son Palais, qu'il trouva paré et accoutré non seulement de belles et riches tapisseries, mais aussi d'autres singularités infinies. Là fut fait le soir en la grande salle dudit palais le souper royal, dont l'ordre tant de l'assiette que du service fut tel qui s'ensuit : sur le milieu de la table de marbre qui est en ladite grand salle fut tendu un dos de velours pers, semé de fleurs de lys d'or trait, sous lequel fut posée la chaise où s'assit le Roi pour souper. À sa main droite monseigneur le cardinal de Bourbon, comme prince du sang, et tenant son rang

[f. 28v°]

de l'église fut assis, et au-dessous de lui du même côté monseigneur le révérendissime cardinal de Vendôme, aussi comme prince du sang, et tenant son rang de l'église, à main senestre dudit seigneur, monseigneur le duc de Vendômois. Au-dessous de lui Louis, monsieur de Vendôme son frère, monseigneur le duc de Montpensier après, et monseigneur le prince de la Roche-sur-Yon son frère, le dernier. De l'autre côté de la table demeura debout monseigneur le Connétable, lequel durant le souper tint son épée de Connétable nue en la main devant le Roi. Et quant au service, monsieur le maréchal de Saint-André servit de grand maître, au lieu de mon dit seigneur le Connétable, monseigneur le duc de Guise de panetier, monseigneur de Nemours d'échanson, monseigneur de Nevers de valet tranchant. Et fut la viande portée par les gentilshommes de la chambre.

Au-dessous de ladite table de marbre à main droite tirant jusques à la porte de la salle des merciers fut dressée une autre table ordonnée pour les autres princes, ambassadeurs et chevaliers de l'ordre. De l'autre côté de ladite salle à main gauche, depuis la chambre du plaidoyer tirant à la chapelle, pour la Cour de Parlement, Chambre des comptes, généraux des aides et autres. Et à l'opposite de l'autre part, depuis la porte de ladite salle des merciers, allant contre bas vers la porte des petits degrés, pour le corps de la ville.

Le Roi séjourna audit palais jusque après l'entrée de la Reine, l'ordre de laquelle a semblé devoir être ajouté à la fin de la présente, pour ce que la plupart des magnificences en dépendent, dont la répétition ne serait que une longue redite.

FIN.

S'ensuit l'ordre de l'entrée de la Reine.

Le dix huitième jour dudit mois de juin, la Reine étant arrivée le matin au prieuré Saint-Ladre, marchèrent au devant d'elle les quatre ordres mendiants, les églises ; les gens de pied élus des dix-sept métiers ; les menus officiers de ville ; les archers, arquebusiers et arbalétriers ; le prévôt des marchands, échevins et conseillers de ladite ville ; le chevalier du guet ; les sergents à pied et fieffés ; les notaires, les commissaires et les sergents de la douzaine ; le prévôt dudit Paris, avec ses lieutenants ; les gens du roi, et conseillers et les avocats et procureurs du Châtelet ; les sergents à cheval ; les généraux des monnaies et des aides ; messieurs de la Chambre des comptes et de la Cour de Parlement, en la même ordonnance et parure qu'ils avaient fait le dimanche précédent au devant du Roi ; réservé ledit prévôt de Paris, lequel était en armes à l'entrée dudit Seigneur, et fut au devant de ladite dame, en robe de drap d'or frisé sur champ cramoisi rouge, enrichi de pierreries et boutons d'or, monté sur une mule enharnachée de harnais de velours cramoisi, couvert de grands et larges passements d'or, la housse de même ; et était devant lui l'un de ses écuyers monté sur un brave cheval d'Espagne richement enharnaché, et entre ledit cheval et ledit prévôt deux de ses pages et autant de ses laquais, habillés de velours tanné, leurs accoutrements

[f. 29v°]

enrichis de broderies des couleurs dudit prévôt.

Les enfants de la ville qui avaient le jour de l'entrée du Roi chemises de maille, portèrent ce jour là tous pourpoints de satin blanc découpé ; et même les aucuns d'eux changèrent d'accoutrements et furent habillés de saies de velours blanc découpés et rapportés avec une infinité de boutons et grains d'or.

Il y eut aussi grand nombre de ceux des dix-sept métiers, imprimeurs, sergents et autres qui changèrent d'accoutrements, et même le prévôt des marchands fut vêtu ce jour là de robe mi-partie de velours cramoisi de haute couleur et de velours tanné, l'ayant portée le jour de l'entrée du Roi de velours cramoisi brun et velours tanné, son saie aussi qui était ledit jour de satin cramoisi, était de velours tanné figuré.

Tous les dessus dits, ayant trouvé ladite Dame sur le même échafaud qui auparavant avait été préparé pour le Roi, accompagnée de plusieurs princes, princesses, seigneurs et dames, et même de messeigneurs les Connétable et Chancelier de France, lui firent la révérence, ainsi qu'il est de bonne et louable coutume.

Et après lui avoir fait proposer par les principaux d'entre eux leurs harangues, s'en retournèrent en la vile en pareil ordre qu'ils en étaient partis.

La ville incontinent après salua ladite Dame de la même quantité d'artillerie qu'elle avait fait le Roi ; et cela fait, quelque intervalle de temps après, marchè-

f. 30

rent ceux qui étaient de sa compagnie.

Et premièrement l'un des prévôts des maréchaux de France nommé Claude l'Hôte, avec ses lieutenant greffier et archers.

Après les pages des gentilshommes, seigneurs et princes, montés sur chevaux de service braves et richement enharnachés, mais pour plus grande magnificence, d'autre parure que le jour de l'entrée du Roi.

À leur queue les prévôts de l'hôtel avec leurs lieutenants, le procureur du Roi, leurs greffiers, et leurs archers portant leurs hoquetons d'orfèverie.

Et eux passés, vinrent les gentilshommes des princes, princesses, dames et grands seigneurs qui accompagnaient la Reine, et suivant eux grand nombre de gentilshommes, la plupart gentilshommes

servants et écuyers d'écurie du Roi, habillés de robes ou saies de diverses sortes de draps de soie et différentes couleurs, enrichis de broderies et boutons d'or.

Après les gentilshommes de la Chambre, et parmi eux les comtes, capitaines et grands seigneurs, les uns parés de robes de drap d'or frisé, et les autres d'autres différentes sortes de draps d'or, d'argent et de soie, la plupart couverts de pierreries, boutons et fers d'or tous montés sur braves et galants chevaux richement enharnachés.

Après eux marchèrent les audenciers de France, et commis du contrôleur de l'audience allant devant

[f. 30v°]

eux les deux maîtres d'hôtel et le secrétaire de monseigneur le Chancelier, et suivant lesdits audencier et contrôleur, les maîtres des requêtes de l'hôtel du Roi vêtus de robes de satin noir, les deux huissiers de la chancellerie après à pied, vêtus de robes de velours cramoisi violet, portant leurs masses au poing.

Monseigneur le Chancelier les suivit sans le sceau, habillé de robe de toile d'or figuré sur champ cramoisi rouge, sa mule enharnachée de harnais de velours noir frangé d'or, la housse de même, et avait à ses deux côtés quatre de ses laquais habillés de velours noir, et après lui ses deux écuyers.

Après vinrent les ambassadeurs résidents près la personne du roi, à savoir celui de Ferrare, qui fut accompagné de monsieur l'évêque de Bayeux.

Les trois ambassadeurs de la seigneurie de Venise vinrent après lui, suivant l'autre, le premier accompagné de monsieur l'évêque d'Évreux, le deuxième, qui était habillé à la vénitienne d'une grande robe longue de velours cramoisi de haute couleur, et par dessus d'un camail de damas cramoisi, fermé sur l'épaule gauche à gros boutons d'or, était accompagné de monsieur l'évêque de Théroüanne; et le troisième de monsieur l'évêque de Rennes.

L'ambassadeur d'Écosse fut après, accompagné de monsieur l'évêque de Clermont.

À sa queue l'ambassadeur du roi d'Angleterre, accompagné de monsieur l'évêque de Montdevis.
f. 31

Suivant lui l'ambassadeur de l'Empereur, accompagné de monsieur l'évêque de Chartres.

Après l'ambassadeur du pape, le dernier, accompagné de monsieur l'archevêque de Vienne Primat.

Et faut noter que tous les dessus dits évêques et archevêques étaient revêtus de leurs rochets, capes et chapeaux pastoraux.

Lesdits ambassadeurs passés, vinrent les cent Suisses de la garde du Roi, et devant eux le fils aîné de monsieur le maréchal de la Marche, capitaine de ladite garde, tenant le lieu de son dit père, en la même parure et ordonnance qu'ils avaient fait à l'entrée du Roi.

Après les fifres et trompettes, sonnans de leurs instruments. Et à leur dos les hérauts d'armes, revêtus de leurs cottes d'armes.

Après eux marchèrent deux pages d'honneur de la Reine, nues têtes, le premier portant le manteau de ladite dame, et l'autre le coffret aux bagues, habillés de toile d'argent, et leurs chevaux couverts de même jusques en terre.

Suivant eux était le premier écuyer de ladite dame, habillé de velours blanc découpé et rapporté de boutons et fers d'or, monté sur un cheval blanc, aussi couvert de toile d'argent comme les deux autres.

Le cheval de croupe de ladite Dame venait après, un page de la même parure que les deux autres dessus,

[f. 31v°]

et était ledit cheval blanc et tout couvert de toile d'argent frisée traînant jusques en terre, la housse et la planchette qui était par dessus de même parure.

À sa queue la haquenée de parade blanche, toute couverte aussi jusques en terre de toile d'argent frisée, la housse par dessus de même, et était menée par deux écuyers de ladite Dame, habillés de robes de velours blanc et saies de toile d'argent, et les pans de ladite housse portés par deux pages habillés de toile d'argent.

Cela passé marchèrent les pages de ladite écurie habillés de blanc et vert, qui sont les couleurs de ladite dame, tous à pied.

Après eux les deux cents gentilshommes de la maison du roi, revêtus de robes de diverses sortes, portant chacun leurs haches en la main et marchant à pied deux à deux en bien bonne ordonnance.

À leur queue les seigneurs de Boisy et de Canaples, leurs capitaines, ayant leurs grands ordres au col, et eux très richement parés.

Après les laquais de ladite dame, tous habillés de toile d'argent.

Monsieur le prévôt de Paris qui était paré comme il est dit, vint après et un peu devant la litière de la Reine monté sur sa mule.

Monseigneur de Saint-André chevalier d'honneur de ladite Dame était sur la main gauche de ladite li-

f. 32

tière habillé de toile d'argent, monté sur un cheval blanc, ayant son harnais et la housse de même parure que son accoutrement.

Monseigneur le Connétable comme Grand Maître de France portant en sa main le bâton de Grand Maître, enrichi d'or à devises, était sur la main droite plus près de ladite Dame, monté aussi sur un cheval d'Espagne très richement enharnaché, et lui habillé de robe de drap d'or frisé.

Suivant lui deux huissiers de chambre de ladite Dame à pied portant leurs masses au poing, vêtus de velours blanc.

La Reine venait après dedans une litière découverte, dont le fond par le dedans et par le dehors était couvert de toile d'argent traînant en terre, les mulets qui la portaient, tous couverts de toile d'argent frisée aussi traînant en terre, et les deux pages qui étaient dessus et menaient ladite litière habillés de toile d'argent les têtes nues.

Ladite Dame était habillée de surcot d'hermines couvert de pierreries de grande excellence et inestimable valeur, de corset et manteau royal, portant sur sa tête une couronne enrichie d'infinies perles et pierreries, et avait vis-à-vis d'elle à l'autre bout de sa litière madame Marguerite accoutrée et parée de surcot, corset et manteau ducal ; et étaient les enrichissements tels que l'on peut penser convenables et séants à si grandes et vertueuses princesses. Aux deux côtés de la litière de la reine marchaient quatre cardinaux revêtus de leurs

[f. 32v^o]

rochets, à savoir messeigneurs les révérendissimes cardinaux d'Amboise et de Châtillon les premiers, un peu plus avant que ladite litière. Et suivant eux aux deux côtés de ladite Dame, messeigneurs les révérendissimes cardinaux de Boulogne et de Lenoncourt.

Joignant sa dite litière étaient quatre de ses écuyers d'écurie marchant à pied, tous habillés de robes de velours blanc et saies de toile d'argent, et autour de ladite Dame les vingt-quatre archers de la garde du corps du Roi, revêtus de leurs hoquetons blancs, faits d'orfèvrerie à la devise du Roi.

Au-dessus de ladite Dame était un poêle de drap d'or frisé, frangé de soie cramoisie rouge, la crépine de dessus de fil d'argent, aux armoiries de ladite Dame, et fut porté par ceux mêmes qui portèrent celui du Roi.

Ladite Dame était suivie de madame la duchesse d'Estouteville, comtesse de Saint-Paul, accompagnée de Louis monsieur de Vendôme, la première.

La seconde, madame de Montpensier l'aînée, accompagnée de monseigneur le duc de Montpensier son fils.

La troisième madame de Montpensier la jeune, accompagnée de monseigneur le prince de la Roche-sur-Yon.

Madame la princesse de la Roche-sur-Yon qui était la quatrième, et devait être accompagnée de monseigneur de Longueville, fut conduite par monseigneur le duc de Guise, grand-père de mon dit seigneur de Longueville.

f. 33

Et madame la duchesse de Guise la cinquième, par mon dit seigneur le duc de Longueville, en la place de mon dit seigneur le duc de Guise son grand-père.

La sixième fut madame la duchesse de Nivernais la jeune, accompagnée de monseigneur le duc de Nemours.

La septième madame d'Aumale, accompagnée de monseigneur le duc de Nivernais.

La huitième madame de Valentinois, accompagnée de monseigneur le duc d'Aumale.

La neuvième mademoiselle la Bâtarde, accompagnée de monseigneur le marquis du Maine.

La dixième madame la Connétable, accompagnée de monseigneur le chevalier de Lorraine.

Et la dernière, mademoiselle de Nemours, accompagnée de René monseigneur de Lorraine.

Et faut noter que toutes lesdites princesses et dames étaient montées sur haquenées blanches, enharnachées de toile d'argent, et elles habillées de surcots d'hermines, corsets, manteaux et cercles de duchesses et comtesses. Les queues de leurs manteaux étaient portées par leurs écuyers, marchant à pied après elles tous vêtus de velours ou satin blanc, et chacune d'elles suivie de deux laquais de même parure, ayant lesdites dames leurs dits surcots enrichis de grand nombre de pierreries, réservé les veuves qui portaient leurs accou-

[f. 33v^o]

trements sans aucun enrichissement.

Suivant elles marcha madame la maréchale de la Marche, dame d'honneur, très richement vêtue, accompagnée de monseigneur de Rohan.

Après elle madame la maréchale de Saint-André, accompagnée du seigneur de Lorges, chevalier de l'ordre, et l'un des capitaines des gardes.

Mademoiselle la bâtarde d'Écosse, la troisième.

Mademoiselle de Bressures, la quatrième.

Mademoiselle d'Avaugour, la cinquième.

La signore Silvia, fille aînée du comte de la Mirande, la sixième.

La signore Fulvia sa sœur, la septième.

La comtesse de Saint-Aignan, la huitième.

Madame d'Achon la neuvième.

Mademoiselle de Clermont, la dixième.

Et mademoiselle de Humières, la dernière.

Lesdites dames et demoiselles étaient accompagnées de chevaliers de l'ordre et parées de robes de toile d'argent enrichies d'infinies perles et pierreries, toutes montées sur haquenées blanches enharnachées et housses de même parure.

Les susdites dames passées, vinrent trois chariots branlant l'un suivant l'autre, menés chacun par quatre chevaux blancs enharnachés de toile d'argent, et les charretiers vêtus de même parure, lesdits chariots étaient couverts seulement par le haut de toile d'argent enrichie de houppes d'argent, et le bois, rouages, limons et tout ce qui dépend desdits chariots, argenté d'argent fin. En chacun desquels chariots étaient six damoisel-

f. 34

les de ladite Dame, toutes revêtues de toile d'argent.

Suivant lesdits chariots étaient les capitaines des gardes, avec leurs lieutenants, enseignes et guidons, avec tous les archers de la garde montés à cheval, revêtus de leurs hoquetons d'orfèvrerie à la devise du Roi.

La Reine en la pompe et magnificence que dessus, entra dedans ladite ville de Paris, et passant par la porte et rue de Saint-Denis, et de là par le pont Notre-Dame, qu'elle trouva en la même parure qu'ils étaient le jour de l'entrée du Roi, vint à l'église Notre-Dame, où elle descendit pour y faire son oraison, et avec elle aucuns princes, monseigneur le Chancelier, et quelques-uns des chevaliers de l'ordre, et des dames, madame Marguerite. Et pour porter la queue du manteau de la Reine madame de Montpensier l'aînée, madame de Montpensier la jeune et madame la princesse de la Roche-sur-Yon.

Quant à celle de madame Marguerite, elle fut portée par messieurs de la Trémouille et de Montmorency, et celles de mesdames de Montpensier l'aînée, de Montpensier la jeune et de la princesse de la Roche-sur-Yon, par les comtes et grands seigneurs ordonnés pour cela.

Ladite Dame, son oraison achevée, s'en alla au Palais, où à la descente la queue de son manteau lui fut aussi portée par mesdames de Vendôme, de Saint-Paul et de Montpensier l'aînée, et celles des manteaux desdites dames par comtes et autres grands seigneurs députés pour ce faire.

Le soir fut fait le souper royal avec les cérémonies et solennités ci décrites.

[f. 34v^o]

Ladite Dame qui fut assise au même lieu qu'avait été le Roi le jour de son entrée, et sous un dais de velours pers semé de fleurs de lys d'or, avait assis à sa main droite monseigneur le révérendissime cardinal de Châtillon, et au-dessous de lui les ambassadeurs ci-devant nommés en leur ordre, à sa main gauche mesdames de Vendôme, de Saint-Paul, de Montpensier l'aînée, de Montpensier la jeune, princesse de la Roche-sur-Yon, de Guise, de Nevers l'aînée et de Nevers la jeune, d'Aumale, et de Valentinois, mademoiselle la Bâtarde, madame la Connétable, mademoiselle de Nemours et madame la marquise du Maine.

Monseigneur le Connétable servit audit souper de grand maître, Louis monsieur de Vendôme de panetier, monseigneur de Montpensier d'échanson et monseigneur le prince de la Roche-sur-Yon d'écuyer tranchant ; et portèrent la viande les gentilshommes de la chambre du Roi.

Quant aux autres tables elles furent ordonnées comme le jour de l'entrée dudit Seigneur, et sans autre différence, sinon que celle qui servit à ladite entrée pour aucuns des princes et les chevaliers de l'ordre, fut pour les autres dames et demoiselles qui avaient tenu rang à ladite entrée.

Le lendemain ladite Dame alla ouïr la messe en l'église Notre-Dame de Paris, où le prévôt des marchands accompagné des échevins, greffier, conseillers et plusieurs des enfants de la ville, la vinrent très humblement supplier de leur faire cette grâce d'aller dîner en une gran-

f. 35
de salle de la maison de monseigneur le révérendissime cardinal du Bellay, qui était parée pour cela, ce que ladite Dame libéralement accorda ; et pour ce faire monta par un escalier beau et riche à merveilles, commençant dès l'issue de la porte d'icelle église, et régnant comme un pont jusques au logis de mon dit seigneur le cardinal. Où étant arrivée, avec plusieurs princesses, dames et gentilshommes, se prirent à contempler la beauté de ladite salle pour les belles peintures dont elle était noblement décorée. C'étaient les figures des dieux et déesses qui se trouvèrent aux noces de Pelée et Thétis, père et mère du grand Achille. Entre ces figures colloquées sous le rabat, sur quoi pose la couverture de la salle, faite en hémicycle, étaient de singulièrement beaux paysages, tant bien représentant le naturel que ceux qui les regardaient, et avec ce les gestes de plusieurs personnages s'ébattant à tous les jeux auxquels la vénérable antiquité se souloit avec prix exercer, perdaient la souvenance de boire et de manger.

Je ne m'occupe point après les compartiments mignotés de grotesques, dont ces pièces étaient bordées, mais tant y a que leur invention se montrait si plaisante qu'on n'en pouvait retirer la vue.

Dessous cela pendait jusques à terre une riche tapisserie de haute lisse, pareillement à personnages, qu'il faisait merveilleusement bon voir, et environnait tous les quatre flancs de la salle, qui s'en pouvaient tenir à bien parés.

Sur ce rabat seyait un lacunaire, ou plancher plat, à par-
[f. 35v°]

quets de moresques, dorées et diversifiées de maintes couleurs, sous rosaces d'or, embouties tant au milieu que sur les quatre coins, qui véritablement donnaient un grand éclat, joint que ces dits parquets à l'endroit de leurs commissures, étaient garnis de festons de lierre, dont la verdure ne pouvait sinon rendre plaisir et délectation.

Tel était l'ornement de la salle préparée pour ladite Dame, laquelle quand bon lui sembla, prit l'eau pour laver et puis se mit à table avec les princesses du sang, où elle fut servie de toutes les viandes exquisés que produisait nature en la saison. Et tint le prévôt des marchands pour ce jour le lieu de son maître d'hôtel, étant suivi à l'assiette des plats par les gentilshommes et officiers de la maison d'icelle Dame, qui se trouva grandement satisfaite du bon devoir qu'il fit en la servant.

Quant aux dames tant de sa suite que de Paris, elles s'assirent toutes à d'autres tables expressément pour ce dressées du long des murailles de la salle et furent servies par les échevins, greffier et principaux officiers d'icelle ville, ayant après eux pour porter les viandes les enfants des principaux marchands, vêtus des habits qu'ils avaient portés à l'entrée.

Durant le dîner et l'assiette de tous les mets et entremets, fut joué de trompettes et clairons et autres instruments de musique. Et après le dîner le Roi qui avait voulu assister en personne à ce festin, et ladite Dame eurent le plaisir du bal et autres danses qui se firent en ladite salle.

[Planche dépliant]

f. 36

Quant aux présents qui furent faits par les prévôts des marchands et échevins de ladite ville au Roi et à la Reine, ainsi qu'il est de louable et ancienne coutume, je ne m'étudierai point à en faire autre particulière description, mais chacun pourra entendre qu'outre le grand prix et valeur dont ils étaient, l'ouvrage en fut si beau et excellent, et principalement de celui qui fut présenté au Roi, qui ne méritent moins que d'être mis entre les autres manufactures que l'antiquité nous a laissées en recommandation.

Le Roi et la Reine séjournèrent un mois en leur maison des Tournelles, et ce pendant se firent en la grand rue Saint-Antoine plusieurs joutes et tournois. Et faut entendre qu'assez près de la voie par où l'on tourne à l'église Saint-Paul, messieurs de la ville avaient fait faire un grand arc triomphal, en manière d'H, dont les colonnes qui servaient de jambages, furent de la façon dorique, toutes revêtues de trophées ou dépouilles antiques, portant chacune trois pieds et un quart de diamètre, dessous vingt et quatre de hauteur, avec leurs bases et chapiteaux garnis de moulures convenables, si soigneusement observées que la mesure même n'eût su être plus juste. Ces colonnes étaient assises dessus deux piédestaux de dix pieds en hauteur et de neuf pieds d'épais, faisant la profondeur de l'arc et servant de côtés ou flanchères à l'ouverture de la grand porte, ayant douze bons pieds de large, par où l'on entrait dans la lice, dont le linteau constitué au lieu traversant de l'H fut en manière de corniche, sur quoi posaient deux Victoires de relief, belles et vêtues en vraies nymphes, tenant chacune sa palme d'une part, et

[f. 36v°]

soutenant de l'autre un grand croissant d'argent, d'environ huit pieds de diamètre, posé contre un fond noir, entre les cornes duquel étaient les armes de sa Majesté, richement étoffées et garnies du tout ce qu'il y appartenait. Dessus les chapiteaux de ces colonnes y avait deux grands plinthes carrés, outrepassant la circonférence du tailloir, de plus d'un grand pied en tous sens ; et là-dessus étaient à cheval un Belgius et un Brennus, de si belle sculpture que les antiques même se fussent contentés d'avoir fait aussi bien. Leurs noms étaient écrits contre la face du carré qui regardait devers les lices,

de quatre-vingt neuf toises d'étendue sur huit et demie de large du côté de Saint-Paul, mais de douze en celui des Tournelles, et dans chacun des stylobates, s'appliqua une table où fut écrit, à savoir sous le *Belgius*, *GALLO TOTIVS ASLÆ VICTORI, MEMORES NEPOTES*. Et en l'autre de *Brennus*, *EVROPÆ DOMINORVM GALLO DOMITORI, VINDICES GALLI TROPHÆVM EREXERE*.

Droit au milieu du plafond du linteau, faisant le dessus de la porte, y avait une cartouche antique, dedans laquelle se lisait tel quatrain,

Les phalanges de Grèce et légions romaines,
Ployèrent sous le faix de nos puissants efforts,
Sire, aussi ployèrent les plus fins et plus forts,
Dessous votre prudence et force plus qu'humaines.

À la première face de cet arc regardant vers Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, sur la saillie des piéde-

f. 37

staux, étaient un *Mavors* portant pour son mot, *MARS GALLORVM DEVS*, et un *Dis*, qui disait, *DIS GALLORVM PATER*, si bien ouvrés que leurs contenance incitaient à bien faire les hommes d'armes arrivant au tournoi, joint aussi que sur le claveau de la grand porte, par dessous lequel ils passaient la lance sur la cuisse, deux Victoires toutes pareilles aux précédentes faisaient désirer à chacun renommée en chevalerie.

Aux côtés d'icelle H, y avait deux échafauds, chacun de quatre toises en longueur et de trois en hauteur, où étaient messieurs de la ville pour voir les joutes à leur aise. Et dessous eux étaient deux portereaux par où le peuple pouvait passer. Mais à main gauche devant le milieu des lices régnait cestui-là de la Reine et des dames, lequel avait dix-huit toises de long, et neuf pieds en largeur, garni d'une restraincte à deux étages, portant six toises de mesure et vingt pieds en hauteur, dessus laquelle était un sode d'environ quatre pieds de montée, enrichi d'architrave frisé et corniché ; mais pour l'amortissement du dessus, il y avait une H appuyée de deux KK et ennoblie d'un croissant au milieu, droitement posant sur sa barre. Deux semblables étaient à côté des arcs-boutants, y appliqués pour enforcer l'ouvrage. Mais pour la commodité il y avait un escalier servant à monter de l'étage de bas à cestui-là de haut, et du même côté régnait un pont de 14 toises en longueur, dessus huit pieds de large, venant du logis d'Angoulême jusques audit échafaud de la Reine.

[f. 37v°]

Au flanc de la main droite, contre la maison communément appelée le beau treillis, fut bâti un autre échafaud de treize toises en longueur sur neuf de large, portant vingt pieds de haut, ordonné pour le gouverneur de Paris, ensemble pour messeigneurs les juges du tournoi, avec les ambassadeurs dessus nommés ; mais sur le devant à l'endroit où étaient les juges, y avait un autre échafaud pour les hérauts d'armes, contenant quatre toises de long sur quatre pieds de large en saillie.

Plus au bout du camp vers la première entrée, y avait une barrière où se rangeaient les hommes d'armes, et à côté un petit échafaud, où était un héraut, lequel appelait les jouteurs pour aller faire leur devoir.

Mais pour ce que le tout ne se pourrait exprimer en peinture, que ce ne fût par trop grande curiosité, vous aurez ici lecteurs seulement le dessin de cette porte.

[f. 38

Illustration]

[f. 38v°]

Au travers de la rue depuis le coin des Tournelles, s'étendait une merveilleuse arcade, faite par le commandement et ordonnance de la majesté du Roi, en extrême perfection de beauté, dont pour ne me rendre par trop prolix, je ne spécifierai les particularités, mais les remettant au jugement que la vue en pourra faire, après avoir mis l'œil sur le pourtrait en passant je dirai que par dessus la circonférence des trois portes dont elle était accommodée, à savoir d'une grande au milieu et deux

moindres à ses côtés, était érigée une grande salle à la mode française, garnie de croisées à vitres, chose si très superbe et excellente qu'on la pouvait à bon droit appeler vrai ouvrage de Roi, et ce témoignera son ombre ici présente.

FIN.